

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration de la Régie D'incendie Pierreville – St-François-du-Lac tenue au 41, rue Trahan, 14 février 2023 à 19 :30 à laquelle sont présents :

Mme Diane De Tonnancourt,,Présidente, Mairesse de Yamaska, M. Léo-Paul Desmarais,Conseiller Yamaska, Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, Conseillère Pierreville, M., M. Benoit Yergeau, Maire St-Pie-de-Guire, M. Jean-Daniel Scheurer, Conseiller St-Pie-de-Guire, M. Pierre Provost, Conseiller St-Gérard-Majella, M. Jean Beaubien, Conseiller St-Gérard-Majella, M. Réjean Gamelin, Conseiller St-François-du-Lac, Mme Nathalie Gamelin, Conseillère Saint-François-du-Lac, M. Richard Desmarais, Directeur incendie.
Absence motivée: Andre Descoteaux, Maire Pierreville
Pompier présent : 1 pompier

Formant quorum sous la présidence de Mme Diane De Tonnancourt,

Diane Martineau, greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

Invité par Visio conférence: M. Daniel Tétreault

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance ;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
03. Présentation et dépôt du rapport financier 2022;
04. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022;
05. Lecture et adoption des comptes payés au 31 janvier 2023;
06. État des revenus et dépenses au 31 janvier 2023 ;
07. Adoption du rapport annuel de la Régie;
08. Cotisation ACSIQ 2023;
09. Cotisation ADMQ 2023;
10. Achat d'un portable;
11. Mot du directeur;
12. Divers : rapport de visite MMQ;
13. Embauche nouveau directeur;
14. Date de la prochaine rencontre: 16 mai 2023;
15. Clôture de la séance.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-02-01	IL EST PROPOSÉ PAR	Jean Beaubien
	APPUYÉ PAR	Benoit Yergeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

03. PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS 2022

Les états financiers 2022 sont présentés par M. Daniel Tétreault de la firme Daniel Tétreault CPA auditeur CA. Les états financiers présentent des revenus de 637 340 \$, des dépenses de 623 305 \$ pour un surplus d'exercice de 14 035 \$, ce qui porte le surplus non affecté à 100 413 \$. Le conseil accepte le dépôt des états financiers 2022 et en autorise la transmission au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

ADOPTÉE

04. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2022 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

2023-02-02 **IL EST PROPOSÉ PAR** Jean Beaubien
APPUYÉ PAR Benoit Yergeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2022.

ADOPTÉE

05. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2023 (VOIR ANNEXE A)

CONSIDÉRANT le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 2022-09-25 (Adoption Budget 2023) et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le certificat de crédits suffisants émis par la secrétaire-trésorière relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

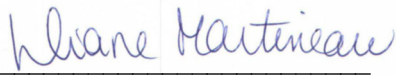
2023-02-03 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais
APPUYÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les comptes payés au 31 janvier 2023 tels que présentés ci-dessus par la secrétaire-trésorière au montant de 171 140,96 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :
Montant total des comptes payés : 171 140,96 \$

Signé ce 12 février 2022



Diane Martineau DMA, greff-trés,

06. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 31 JANVIER 2023 (VOIR ANNEXE B)

La greffière-trésorière fait la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2023, Le total des dépenses est de 34 264 \$, Et des revenus de 196 523 \$, Il n'y a rien de particulier dans l'état des revenus et dépenses présenté.

07. **RÉSOLUTION DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SECURITE INCENDIE
POUR LA RÉGIE D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT les municipalités de la Régie d'incendie;

CONSIDÉRANT les municipalités de Pierreville et St-François du lac, faisant partie de la Régie ont procédé au dépôt de leur rapport annuel de sécurité incendie

2023-02-04 **IL EST PROPOSÉ PAR** Jean Beaubien

APPUYÉ PAR Léo-Paul Desmarais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Régie d'Incendie de Pierreville-St-François du-Lac, appuie le dépôt du rapport annuel de sécurité incendie pour les municipalités de St-François-du-Lac et de Pierreville.

ADOPTÉE

08. **PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ACSIQ 2023**

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'adhésion à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt du directeur incendie d'être membre de cette association pour 2023;

CONSIDÉRANT les avantages et le support offert par l'association ;

2023-02-05 **IL EST PROPOSÉ PAR** Benoit Yergeau

APPUYÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le renouvellement de l'adhésion à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2023 pour M. Richard Desmarais au coût de 295 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

09. **PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ADMQ 2023**

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la greffière-trésorière d'être membre de cette association pour 2023;

CONSIDÉRANT les avantages et le support offert par l'association ;

2023-02-06 **IL EST PROPOSÉ PAR** Marie-Pier Guévin-Michaud

APPUYÉ PAR Pierre Provost

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le renouvellement de l'adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2023 pour Diane Martineau au coût de 495 \$ plus taxes (même chose que 2022).

ADOPTÉE

10. **RÉSOLUTION ACHAT D'UN PORTABLE**

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière utilise son portable personnel depuis 2015 pour la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le portable doit être remplacé parce qu'il n'est plus assez performant pour l'utilisation du logiciel acoma de la Régie;

2023-02-07

CONSIDÉRANT QUE

c'est un outil de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR

Léo-Paul Desmarais

APPUYÉ PAR

Benoît Yergeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser l'achat d'un portable qui répond aux exigences du logiciel acomba pour la greffière trésorière. Que le montant alloué pour l'achat est de 1 000 \$. Que la dépense soit comptabilisée dans le poste de fourniture de bureau, budget 3 000\$.

ADOPTÉE

11. MOT DU DIRECTEUR

Depuis le début de l'année 19 interventions.
4 nouveaux candidats pour pompiers volontaires.
Le 18 janvier les pompiers ont reçu une lettre de remerciements de la part de Mme Rhéa Laferté et M. Jean Pelletier pour le service reçu lors d'une intervention sur accident de moto le 25 août 2022.

12. DIVERS

La MMQ vient faire l'inspection des lieux une fois l'an. Voici le résultat de la visite :

TR: Rapport de visite - REG4105

Richard Desmarais

à moi

mer, 14 déc. 2022 13 h 58

français

English

Traduire le message

Désactiver pour : français

De : Oceane Ouhayoun <O.Ouhayoun@mutuellemmq.com>

Envoyé : 14 décembre 2022 13:50

À : 'frqs@cgcable.ca' <frqs@cgcable.ca>

Cc : Frederic Moisan <F.Moisan@mutuellemmq.com>; 'ygermain@fm.ca' <ygermain@fm.ca>; Solange Dicky <S.Dicky@mutuellemmq.com>

Objet : Rapport de visite - REG4105

Monsieur Desmarais,

Pour faire suite à notre visite de prévention du 8 décembre dernier, nous sommes heureux de vous confirmer qu'aucune recommandation ou demande de modification ne vous sera adressée.

Par conséquent, nous tenons à vous féliciter pour la rigueur avec laquelle vous dirigez votre régie.

Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts afin de conserver le même degré de conformité.

Soyez assuré que nous continuerons à vous appuyer. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous joindre.

Veuillez agréer Monsieur nos salutations distinguées

13. EMBAUCHÉ NOUVEAU DIRECTEUR-INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE

Monsieur Richard Desmarais, directeur-incendie a annoncé sa retraite pour juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE

lors du dernier CA en novembre 2022, un comité a été nommé pour discuter de l'embauche du prochain directeur-incendie;

CONSIDÉRANT QUE

le comité s'est réuni le 9 février 2023 pour évaluer la candidature de Pierre Hamel;

CONSIDÉRANT QUE

suite à la rencontre du comité, Pierre Hamel, a tous les prérequis du poste;

CONSIDÉRANT QUE

le comité a rencontré Pierre Hamel pour discuter des conditions d'embauche et que monsieur Hamel est en accord avec les conditions proposées;

	CONSIDÉRANT QUE	le comité recommande l'embauche de Pierre Hamel pour le poste de Directeur-incendie;
2023-02-08	IL EST PROPOSÉ PAR	Jean-Daniel Scheurer
	APPUYÉ PAR	Benoit Yergeau
	ET RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'embauche de Pierre Hamel pour le poste de Directeur-incendie de la Régie d'incendie aux conditions énumérées dans une entente signée par la présidente Diane De Tonnancourt et Pierre Hamel.	

ADOPTÉE

14. **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Prochaine rencontre 16 mai 2023 19 :30, 41 rue Trahan, Pierreville.

15. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

	CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé
2023-02-09	IL EST PROPOSÉ PAR	Jean-Daniel Scheurer
	APPUYÉ PAR	Marie-Pier Guévin-Michaud
	ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la réunion à 20 h 20.	

ADOPTÉE

_____	_____
Diane De Tonnancourt, président	Diane Martineau DMA, greffière-trésorière

